CC Seine et Aube (Siren : 200070126)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Méry-sur-Seine
Arrondissement	Nogent-sur-Seine
Département	Aube
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Loïc Adam

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	11, Rue Delaître
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10170 MERY-SUR-SEINE
Téléphone	03 25 70 26 06
Fax	
Courriel	ccsa.10@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 357
Densité moyenne	26,69

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Bessy (211004338)	141
10	Boulages (211000476)	229
10	Champfleury (211000708)	111
10	Chapelle-Vallon (211000773)	248
10	Charny-le-Bachot (211000815)	263
10	Châtres (211000831)	719
10	Chauchigny (211000849)	258
10	Droupt-Saint-Basle (211001250)	356
10	Droupt-Sainte-Marie (211001268)	242
10	Étrelles-sur-Aube (211001383)	159
10	Fontaine-les-Grès (211001458)	883
10	Les Grandes-Chapelles (211001599)	403
10	Longueville-sur-Aube (211002001)	127
10	Méry-sur-Seine (211002266)	1 568
10	Mesgrigny (211002274)	302
10	Plancy-l'Abbaye (211002811)	996
10	Prémierfait (211002969)	93
10	Rhèges (211003066)	242
10	Rilly-Sainte-Syre (211003108)	236
10	Saint-Mesmin (211003421)	834
10	Saint-Oulph (211003454)	286
10	Salon (211003546)	123
10	Savières (211003579)	1 034
10	Vallant-Saint-Georges (211003793)	378
10	Viâpres-le-Petit (211003942)	126

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *COMPÉTENCES FACULTATIVES* *9° Assainissement non collectif : contrôle des installations d?assainissement non collectif*
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

5° Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES 2° - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du code général des collectivités territoriales ; - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

COMPÉTENCES OPTIONNELLES 6° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES 1° - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Schéma de secteur

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES 1° - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création et gestion des voiries publiques situées à l'intérieur des zones d'activités reconnues d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES - Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Politique du logement non social

COMPÉTENCES OPTIONNELLES 7° Politique du logement et du cadre de vie

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

COMPÉTENCE FACULTATIVE 14° Établissement et exploitation d?infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans son application liée à l?arrivée du Très Haut Débit par la fibre optique porté par la Région Grand Est

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES 3° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

COMPÉTENCES OPTIONNELLES 8° Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Autres

COMPÉTENCES FACULTATIVES 9° Assainissement non collectif : contrôle des installations d?assainissement non collectif 10° Chemins et sentiers de randonnées d'intérêt communautaire seront situés sur le territoire des communes membres et complémentaires au maillage des circuits de petites et grandes randonnées de la communauté de communes Seine et Aube 11° Mise en place et entretien d'une signalétique des équipements touristiques communaux 12° Soutien matériel, humain et/ou financier à des associations culturelles, sportives, sociales et environnementales dont le siège social est situé sur une commune membre de la communauté de communes et dont les manifestations auront une portée à l'échelle du territoire 13° Démoustication 15° Équipement numérique des établissements d?enseignement élémentaire. Article 4 ? Prestation de services de secrétariat et de travaux à la demande et pour le compte de collectivités membres ou extérieures au périmètre de la communauté de communes ou d'établissements publics de coopération intercommunale

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM ouvert	316 639
10	SM Seine en plaine champenoise (200075471)	SM ouvert	55 187
10	SM de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (200062107)	SM ouvert	281 155

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)